



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E45633

VALABLE JUSQU'AU 05/05/2026

ÉDITÉ LE

02/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1980

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 319 673 141

Siret : 319 673 141 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5416248-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 149715224

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 149715224

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : GOURET

35 RUE DE LA PIARDERIE
LA COALERIE
44850 LE CELLIER

Téléphone : 02 40 25 40 41

Portable : 0621922576

Fax :

Site Internet : www.gouretsas.com

E-mail : comptabilite@gouretsas.fr

Responsabilité légale :

PECSI (840 476 832) / MAURIN LUC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	06/11/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/04/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	25/06/2025
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	25/06/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/12/2024
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/01/2025
o Isolation des combles perdus	22/01/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	25/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.